



Société anonyme au capital de 18.163.802 euros
Siège social : 320 avenue Archimède – Les Pléiades III Bâtiment B
13100 Aix-en-Provence
837 722 560 RCS Aix-en-Provence
(la « Société »)

**Publication sur une convention réglementée en application
des articles L. 22-10-13 et R. 22-10-17 du Code de commerce**

CONTRAT DE CONSULTING

(Approbation par le Conseil d'administration lors de sa séance du 24 mars 2022)

Par convention en date du 25 avril 2022, la Société a conclu avec la société Mitralflex Sàrl, dont Monsieur Daniel Hayoz, administrateur de la Société, est associé et expert, un contrat de consulting dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **Objet de la convention** : Prestations de consulting en matière de développement clinique et réglementaire des produits de la Société en Suisse.
- **Durée** : A compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 25 avril 2023, renouvelable par tacite reconduction par périodes de 12 mois.
- **Personne indirectement intéressée** : Daniel Hayoz, administrateur d'Affluent Medical et associé et expert de Mitralflex Sàrl.
- **Conditions financières** :
Les honoraires de la société Mitralflex Sàrl s'élèvent à 2.000 € HT par trimestre.
La Société prendra en charge sur présentation des justificatifs, les dépenses raisonnables (en ce inclus notamment les frais de déplacement raisonnables) engagées par Mitralflex Sàrl dans le cadre de l'exécution du contrat.
- **Intérêt de la transaction pour Affluent Medical** : La Société bénéficiera de l'expertise de la société Mitralflex Sàrl en matière de développement clinique et réglementaire des produits de la Société en Suisse.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, le Conseil d'administration d'Affluent Medical a autorisé la conclusion de cette convention lors de sa réunion du 24 mars 2022. Monsieur Daniel Hayoz n'a pris part ni aux délibérations, ni au vote.

Rapport entre le prix de la convention pour la Société et son dernier bénéfice annuel :

Affluent Medical est appelée à verser, au titre du contrat de consulting, des honoraires pour un montant annuel hors taxes de 8.000€. Le dernier bénéfice annuel de la Société au 31 décembre 2021 s'élevait à 168.101,28 euros.